

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2019

présenté par

Mme Taurine, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13 QUATER, insérer l'article suivant:**

Une fois par an, est proposée aux élèves des écoles primaires une semaine de l'alimentation saine et durable.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La journée du goût a été créée en 1990, essentiellement pour promouvoir les productions du terroir français et le savoir-faire culinaire national. Quelques années après, l'Éducation nationale en devient le partenaire principal et la journée du goût devient la semaine du goût.

Au vu des enjeux écologiques et de santé publique liés aujourd'hui à l'alimentation, nous souhaitons renforcer la finalité éducative de cette manifestation relayée dans tous les établissements scolaires au mois d'octobre.

Il est impossible de nier qu'aujourd'hui se nourrir est un acte citoyen et que le choix des produits consommés a un impact direct sur l'environnement et la santé des consommateurs comme des agriculteurs. Aussi, il est important de former le regard du futur citoyen sur l'alimentation dès le plus jeune âge en donnant une portée plus large à cette semaine. Nous proposons en ce sens de transformer la semaine du "goût" en semaine de "l'alimentation saine et durable."